

SEANCE DU 22 NOVEMBRE 2017

Présents : 8 Membres

Absents excusés : BROUET Serge – ZUNINO Sandrine

Secrétaire : Monsieur FOUGERE Joël

Madame ZUNINO Sandrine donne pouvoir à Monsieur FOUGERE Joël

Monsieur Le Maire demande aux membres du Conseil Municipal le rajout d'un point à l'ordre du jour :

- Rénovation salle des fêtes : Pénalités sur honoraires

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, est favorable au rajout de ce point.

N° 433 – Tarifs 2018

- **Service des Eaux :**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de fixer comme suit les tarifs du service des eaux à compter du 1^{er} Janvier 2018 :

- Eau le m3 : 1,50 €
- Location compteur : 15,00 € par semestre soit 30 € par an
- Taxe pollution : 0,35 €
- Taxe prélèvement : 0,12 €

- **Commune :**

Cimetière :

- **Concessions cimetière :**

- 15 ans : 50 €
- 30 ans : 100 €
- 50 ans : 200 €

Salle des fêtes :

- Caution : 300 €

Pour information : les tarifs (bibliothèque, photocopies, columbarium et location salle des fêtes) restent inchangés.

N° 434 – Etude devis réseau AEP

- **Pose de vannes de secteur :**

Monsieur Le Maire présente le devis de la SARL VESPERTINO s'élevant à la somme de 14 850 € TTC pour la fourniture et pose de vannes de secteur. L'Agence de l'Eau et Le Conseil Départemental subventionneront les travaux.

- **Remplacement carte supresseur :**

Monsieur Le Maire présente le devis des Ets GRESSIER et Fils s'élevant à la somme de 1 418,92 € TTC pour le remplacement de la carte du supresseur.

- **Recherches de fuites :**

Monsieur Le Maire présente le devis d'EST DETECTION RESEAUX s'élevant à la somme de 429,00 € TTC pour la recherche de fuites.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, accepte les devis présentés et donne tous pouvoirs à Monsieur Le Maire pour signer toutes pièces relatives à ces dossiers.

N° 435 – Décision modificative

Commune :

Compte 272 : - 150 €

Compte 20412 : + 150 €

N° 436 – SIE : Travaux 2018

Monsieur Le Maire propose de réaliser des travaux d'éclairage public en 2018, à savoir :
- Changement des points lumineux dans les rues des Ecoles et des Vignes
Une demande sera adressée dans ce sens au Syndicat afin que celui-ci établisse des devis.

N° 437 – Logement école maternelle

Monsieur Le Maire donne lecture du courrier de la locataire du logement de l'école maternelle (résiliation du bail). Le Conseil Municipal prend note que le logement sera vacant. Un état des lieux sera effectué et au vu de celui-ci il sera procédé au remboursement de la caution.

Monsieur Le Maire informe Le Conseil Municipal que des candidats se sont manifestés. Le Conseil Municipal a retenu une candidature. Un courrier lui sera adressé pour fournir des pièces complémentaires. Le Conseil Municipal fixe à 380 € mensuel le prix du loyer.

N° 438 – Rénovation salle des fêtes : pénalités sur honoraires

Suite au courriel de la Trésorerie, Le Maire expose :

Les honoraires de l'architecte sont évalués à 10 % du montant HT du marché. Les travaux étant supérieurs à l'estimation, la commune est en droit de demander des pénalités. L'architecte n'ayant pas exigé un complément d'honoraires, Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de ne pas appliquer de pénalités.

N° 439 – Points informations

- Travaux voirie 2018 - CODECOM : Le Conseil Municipal propose d'effectuer la réfection et la pose de trottoirs Rue des Vignes et Rue des Pins
- Abonnement correspondant défense : l'abonnement sera reconduit
- Demande de subventions en cours : DUP, Vannes de secteur, salle des fêtes, assainissement (zonage) et travaux Eglise (toiture et vitrail)
- Réfection de la vierge des cités, murs cour école maternelle et jardin
- Cimetière : la commission environnement se réunira afin de mener une réflexion sur le règlement du cimetière
- Réfection de fuites : L'Entreprise VESPERTINO a commencé les réparations de fuites ainsi que la pose de vannes de secteur (on remarque déjà une nette amélioration de notre rendement)
- Les vœux du Maire auront lieu le 6 Janvier 2018
- La pose des illuminations des Noël est prévue le 27 Novembre 2017
- Agence Postale Communale : départ en retraite de la gérante au 31 Mars 2018 – Pourvoir à son remplacement
- Syndicat Intercommunal d'Adduction en Eau Potable LES PAROCHES-CHAUVONCOURT : l'enquête publique débutera le 27 Novembre 2017
- Monsieur Le Maire et son Adjoint ont rencontré le Trésorier afin de faire le point sur les impayés (commune et service des eaux)

N° 440 – Questions diverses

- Compteur linky : des réunions publiques ont eu lieu dans le secteur

Séance levée à 21 H 35